

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE DE 1 000 000 000 DE DIRHAMS

Alliances Développement Immobilier a clôturé avec succès l'émission d'un emprunt obligataire de 1 000 000 000 de dirhams dont la souscription a eu lieu du 27 au 29 septembre 2011.

Rappel des caractéristiques de l'émission

Nature des souscripteurs	Tranche A cotée	Tranche B cotée	Tranche C non cotée	Tranche D non cotée
	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
Plafond	MAD 1 000 millions	MAD 1 000 millions	MAD 1 000 millions	MAD 1 000 millions
Nombre	10 000 obligations	10 000 obligations	10 000 obligations	10 000 obligations
Valeur nominale	MAD 100 000	MAD 100 000	MAD 100 000	MAD 100 000
Taux d'intérêt nominal	5,26%	4,72%	5,26%	4,72%
Prime de risque	140 pbs	125 pbs	140 pbs	125 pbs
Maturité	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans
Négociabilité des titres	Négociables à la Bourse de Casablanca	Négociables à la Bourse de Casablanca	Négociables de gré à gré (hors Bourse)	Négociables de gré à gré (hors Bourse)
Mode de remboursement	In fine	In fine	In fine	In fine
Garantie	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune

Organismes Conseil et Coordinateurs Globaux

CONSEILLERS FINANCIERS		
		
<b>ORGANISME CENTRALISATEUR ET CHEF DE FILE DU SYNDICAT DE PLACEMENT</b>	<b>CO CHEF DE FILE DU SYNDICAT DE PLACEMENT</b>	<b>ORGANISME CHARGÉ DE L'ENREGISTREMENT</b>
		

Résultat global par tranche

Le montant global des souscriptions s'est élevé à 1 000 000 000 dirhams. Par tranche, il se répartit, comme suit :

	Tranche A cotée	Tranche B cotée	Tranche C non cotée	Tranche D non cotée	Total
Montant proposé	-	-	489 500 000	510 500 000	1 000 000 000
Montant retenu	-	-	489 500 000	510 500 000	1 000 000 000
Taux de satisfaction	-	-	100%	100%	100%

Les résultats définitifs des montants attribués par type de souscripteur se présentent comme suit :

	Tranche A cotée	Tranche B cotée	Tranche C non cotée	Tranche D non cotée	Total
OPCVM	-	-	232 000 000	363 000 000	595 000 000
Compagnies financières	-	-	107 500 000	147 500 000	255 000 000
Banques	-	-	-	-	-
Entreprises d'assurances et de réassurance	-	-	150 000 000	-	150 000 000
Caisse de Dépôt et de Gestion	-	-	-	-	-
Organisme de retraite et pension	-	-	-	-	-
Organismes financiers internationaux et personnes morales étrangères reconnues comme étant investisseurs qualifiés	-	-	-	-	-
Total	-	-	489 500 000	510 500 000	1 000 000 000

Conformément aux articles 300 à 315 du Dahir du 30 août 1996 portant promulgation de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée et les dispositions du Dahir du 12 janvier 1945, Alliances Développement Immobilier a désigné M. Mohamed HDID, en qualité de représentant provisoire des obligataires et ce, jusqu'à la prochaine assemblée générale des obligataires devant se tenir dans un délai d'un an à compter du 27 septembre 2011, soit la date d'ouverture de la période de souscription de l'émission obligataire.